

COMPTE RENDU DU CDAS DU 12 MARS 2026

1. Activité des assistants de service social

Les assistants de service social ont pour mission principale de prévenir les risques psychosociaux. Ils interviennent auprès de tous les agents, quel que soit leur statut (titulaires, contractuels, retraités...).

En 2025, 170 agents ont été reçus dans le Bas-Rhin.

Ils accompagnent les agents sur :

- les difficultés financières,
- les questions de santé,
- le soutien juridique,
- la recherche de logement (via « demande-logement-alsace.fr »).

La CFTC souligne l'importance de ce service, indispensable dans un contexte de fragilisation des agents. Le nombre de situations suivies confirme une hausse des besoins. Les moyens doivent être maintenus, voire renforcés.

2. Bilan des crédits d'actions locales 2025

- Budget 2025 : 53 684 €
- Report sur 2026 : 372 €
- Solde : 1,72 €

Le budget a été quasiment entièrement consommé.

Cela montre que les crédits sont utiles et utilisés. La CFTC rappelle que les besoins des agents sont réels et que les budgets doivent être adaptés en conséquence.

3. Budget 2026

- Budget 2026 : 58 024 €
- Augmentation : + 4 340 €

L'augmentation est liée à l'inflation.

Les priorités restent :

- les vacances,
- le logement,
- les loisirs.

L'objectif est de proposer des prestations variées pour attirer davantage d'agents.

La CFTC prend acte de la hausse du budget mais reste vigilante : l'inflation réduit fortement son impact réel. Il est indispensable que les prestations ne diminuent pas en qualité ou en accessibilité.

4. Budget prévisionnel CAL 2026

Le budget a été approuvé à l'unanimité.

5. Problèmes liés aux séjours enfants

Des difficultés sont signalées pour les longs séjours (18 jours sans pré-acheminement) :

- les parents doivent déposer leurs enfants dans des lieux différents,
- aucun départ n'a été organisé dans l'Est l'an dernier (Strasbourg non desservi),
- les départs se font depuis Paris, Lyon ou Bordeaux,
- le pré-acheminement a été supprimé.

6. Restauration collective

Accès au restaurant de la Poste (notamment pour les agents à mobilité réduite)

Aucune difficulté n'a été officiellement signalée.

Un accompagnement entre collègues existe.

Une remontée va être faite à la hiérarchie.

La CFTC rappelle que l'absence de signalement ne signifie pas absence de difficulté. Une attention particulière doit être portée aux agents les plus fragiles.

Restaurant administratif (rue Simonis)

- Des besoins en équipements sont identifiés.
- Priorité : remplacement du plan de cuisson.
- Des crédits vont être débloqués.
- Des améliorations ont déjà été réalisées.

Restaurant de Saverne

- Remplacement envisagé de la vitrine réfrigérée.

Cantine de la Poste

- Faible fréquentation constatée.
- Question sur l'horaire unique (12h30).
- Un second créneau est à l'étude.
- Accord de la Poste attendu.

Tarification :

Subvention : 8,51 € par agent

Tarifs stagiaires en cours de réflexion

Accès : Mise à jour des cartes en cours

Menus : Disponibles via l'application Time Chef

7. Travaux restaurant de la Préfecture

- Début des travaux : 1er mai 2026
- Durée estimée : 15 mois
- Budget : 3,5 millions d'euros

Travaux prévus :

- rénovation complète,
- nouveau mobilier,
- amélioration de la ventilation et du bruit,
- réorganisation des espaces,
- libre-service pour entrées et desserts,
- nouveau revêtement au sol.

Pendant les travaux, les agents pourront continuer à manger à la Poste.

8. Dates à retenir

- 9 juin 2026 : prochain CDAS
- 29 septembre 2026 : groupe de travail activités 2027

La CFTC continue à s'impliquer activement dans l'ensemble de ces instances afin de défendre

une action sociale équitable, lisible et accessible à tous les agents.

Vos représentantes du CDAS restent à votre écoute et disponibles pour répondre à vos interrogations.

Parce que l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle est essentiel, la CFTC s'engage pour vous au quotidien.



**Défendons la vie au travail,
et celle d'après le travail.**

